

Réf: Dossier 220659

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET
D'AMENAGEMENT DE TERRAINS » en abrégé « ECAT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, AGHIEN NON LOIN DE LAS PALMAS, Lot 28,
Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 04/05/2023 reçus par Me KOUDOU GONEGNAN Anne, et enregistrés au CEPICI le 30/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
ET D'AMENAGEMENT DE TERRAINS » en abrégé « ECAT »

Objet : AMENAGEMENT DE TERRAIN URBAIN,
CONSEILLER EN FONCIER,
GESTION IMMOBILIERE,
CONSTRUCTION DE BATIMENTS,
REFECTION DES ROUTES.

Et généralement toutes les opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie a l'objet ou a tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, AGHIEN NON LOIN DE LAS PALMAS, Lot 28,
Ilot 7

Dirigeant(s) M KEGNAN KOUAME ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06380 du 14/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42289/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

